



Ville de
NOUMÉA

25 JUL. 2023

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 9 JUIN 2023 à 10 H 30

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 9 juin à dix heures cinquante-et-une minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Marc LE LEIZOUR
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
Mme	Chantal BOUYE	Mme	Kimberley BARONI
M.	Patrick GUILLON	M.	Christophe DELIERE
Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Michel DESMEUZES
M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Warren NAXUE	Mme	Liliane CONDOUMY
M.	Marc ZEISEL	M.	Claude CHARLOT
Mme	Pascale SERVENT	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Michel FONGUE	M.	Patrick SAKOUMORI
Mme	Janine BAJON	Mme	Magali MANUOHALALO
Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
M.	Philippe BLAISE	Mme	Laurie HUMUNI
Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Charlotte THAIAWE	M.	Eric MELTESALE
Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Jeanne POELLABAUER
M.	Bruno CAPY	M.	Bernard LAVANDIER
Mme	Tuilogona O'CONNOR		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Mme	Françoise SUVE	Mme	Laurène CASSAGNE
Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Makaokio FIHIPALAI
M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
Mme	Cindy PRALONG	M.	Daniel HINSCHBERGER
M.	Luc BRUN	M.	Joseph BOANEMOA
M.	Christophe DELESSERT	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL

Monsieur Jean-Pierre DELRIEU a été élu secrétaire de séance.

L'administration municipale était représentée par :

- MM. Romain PAIREAU, secrétaire général
 Marc-Olivier VERGÉ, secrétaire général en charge du pôle vie locale
 Louis GAUTHÉ, secrétaire général en charge du pôle aménagement
 Mme Jennifer GRANERO, secrétaire générale en charge du pôle ressources
 MM. Alan BOUFENECHÉ, directeur de la vie citoyenne, éducative et sportive
 Mmes Céline MARTINI, directrice juridique et de la coordination administrative
 Céline NAVEAU, chef du service du conseil municipal
 Séverine BAZIN, adjointe au chef du service du conseil municipal
 Catherine ROY, secrétaire au service du conseil municipal
 Arielle HONDA, secrétaire au service du conseil municipal

Le cabinet du maire était représenté par :

- M. Eric-Marie MAUGARD, directeur de cabinet
 Mme Christine BAHARI, chef de cabinet

*
 * *
 *

Mme le Maire :

Mesdames, Messieurs, je vous salue. Je déclare la séance ouverte.

Je salue les membres du conseil municipal, les représentants des services, le public et la presse.

Je vais procéder à l'appel des conseillers municipaux pour constatation du quorum et signaler, le cas échéant, les procurations.

- | | | |
|-----|----------------------|---|
| M. | Jean-Pierre DELRIEU | |
| Mme | Chantal BOUYE | |
| M. | Patrick GUILLON | |
| Mme | Fabienne CHARDIGNY | |
| M. | Tristan DERYCKE | |
| Mme | Diane BUI-DUYET | |
| M. | Warren NAXUE | |
| Mme | Françoise SUVE | ABSENTE. A donné procuration à Mme Naïa WATEOU |
| M. | Marc ZEISEL | |
| Mme | Pascale SERVENT | |
| M. | Michel FONGUE | |
| Mme | Janine BAJON | |
| Mme | Vaimoé ALBANESE | |
| Mme | Isabelle LAFLEUR | ABSENTE. M'a donné procuration |
| M. | Nicolas BRIGNONE | ABSENT. A donné procuration à M. Christophe DELIERE |
| Mme | Cindy PRALONG | ABSENTE. A donné procuration à Mme Muriel GERMAIN |
| M. | Philippe BLAISE | |
| Mme | Naïa WATEOU | |
| M. | Luc BRUN | ABSENT. A donné procuration à M. Patrick SAKOUMORI |
| Mme | Valérie LAROQUE | |
| M. | Christophe DELESSERT | ABSENT. A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU |
| Mme | Charlotte THAIWE | |
| Mme | Stéphanie PAIMAN | |
| M. | Alexandre MACHFUL | |

M.	Bruno CAPY	
Mme	Tuilogona O'CONNOR	
M.	Marc LE LEIZOUR	
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	
Mme	Kimberley BARONI	
M.	Christophe DELIERE	
Mme	Laurène CASSAGNE	ABSENTE. A donné procuration à Mme Kimberley BARONI
M.	Michel DESMEUZES	
Mme	Christine BELLET	
M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION	
Mme	Liliane CONDOUMY	
M.	Claude CHARLOT	
Mme	Muriel GERMAIN	
M.	Makaokio FIHIPALAI	ABSENT. A donné procuration à M. Bruno CAPY
M.	Patrick SAKOUMORI	
Mme	Christiane SARIDJAN	ABSENTE. A donné procuration à Mme Valérie LAROQUE
M.	Daniel HINSCHBERGER	ABSENT. A donné procuration à Mme Liliane CONDOUMY
Mme	Magali MANUOHALALO	
M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER	
M.	Joseph BOANEMOA	ABSENT. A donné procuration à Mme Laurie HUMUMI
Mme	Laurie HUMUNI	
Mme	Veylma FALAE0	
M.	Emmanuel BERART	
M.	Eric MELTESALE	
Mme	Christine LE SAINT	
M.	Bernard LAVANDIER	
Mme	Jeanne POELLABAUER	
M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL	ABSENT. A donné procuration à Mme Veylma FALAE0

Le quorum est atteint, notre séance peut donc se tenir.

Je vous propose la désignation de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU comme secrétaire de séance.

ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous allons maintenant passer à l'unique point inscrit à l'ordre du jour, à savoir la désignation des délégués supplémentaires du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs de la Nouvelle-Calédonie.

Je vous rappelle que le conseil municipal a été convoqué, conformément aux articles L. 283 et R. 131 du code électoral et au décret ministériel n° 2023-257 du 6 avril 2023 *portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs*, afin de procéder à la désignation des délégués supplémentaires du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection sénatoriale fixée le dimanche 24 septembre 2023.

Je vous propose de mettre en place le bureau électoral. Conformément à l'article R. 133 du code électoral, celui-ci est composé du Maire, Président, assisté de quatre conseillers municipaux : Madame Liliane CONDOUMY, Monsieur Bernard LAVANDIER, Madame Jeanne POELLABAUER et Madame Kimberley BARONI.

J'invite les membres du bureau à venir à mes côtés s'il vous plaît pour que le bureau se mette en place.

Le bureau électoral se met en place.

Mme le Maire :

Je voudrais vous rappeler le mode de scrutin pour procéder à cette élection.

En application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués supplémentaires et les suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Conformément à l'article LO 286-1 du code électoral, les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent pas participer à l'élection des délégués et des suppléants. Ils sont remplacés par les candidats français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés à l'élection municipale.

En application de l'article L. 445 du code électoral, les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs ou membres d'une des assemblées de province peuvent participer à l'élection des délégués supplémentaires ou suppléants mais ne peuvent pas être élus délégués ou suppléants.

Dans les communes de 30 800 habitants et plus, les délégués supplémentaires sont élus parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

Je rappelle que, conformément aux articles L. 285 et L. 286 du code électoral et à l'arrêté n° 2023-71 du 26 avril 2023 pris par le Haut-Commissaire, le conseil municipal doit élire 80 délégués supplémentaires et 29 suppléants.

Conformément à l'article L. 289 du code électoral, les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués supplémentaires et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Je donne acte du dépôt des cinq listes suivantes avant l'ouverture du scrutin, à savoir :

- la liste «L'Eveil Océanien – Nouméa c'est Vous !», déposée par Monsieur Brice VIRIAMU-HURSTEL le 24 mai 2023 à 11H45,
- la liste «Avec vous pour Nouméa», déposée par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU le 6 juin 2023 à 15h39,
- la liste «Unité Pays», déposée par Madame Laurie HUMUNI le 7 juin 2023 à 15H48,
- la liste «Génération Nouméa – un nouvel horizon», déposée par Monsieur Emmanuel BERART le 8 juin 2023 à 09H30,
- et la liste «Nouméa autrement», déposée par Monsieur Jérémie KATIDJO-MONNIER, le 8 juin 2023 à 12H31.

Pour votre parfaite information, ces listes sont affichées sur les portes de la salle.

Le vote ayant lieu au scrutin secret, je vous demande, à l'appel de votre nom, de prendre le matériel de vote (bulletins et enveloppe) qui sont sur votre bureau, puis de passer par l'isoloir avant de déposer l'enveloppe dans l'urne prévue à cet effet.

Nous allons par conséquent procéder à l'élection. Je vais faire l'appel des votants, le bureau votera en dernier.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est donc procédé au vote au scrutin secret. Madame le Maire fait l'appel des conseillers municipaux qui déposent leur bulletin dans l'urne.

Monsieur	DELRIEU Jean-Pierre a voté et vote pour Monsieur DELESSERT Christophe
Madame	BOUYE Chantal
Monsieur	GUILLOIN Patrick
Madame	CHARDIGNY Fabienne
Monsieur	DERYCKE Tristan
Madame	BUI-DUYET Diane
Monsieur	NAXUE Warren
Monsieur	ZEISEL Marc
Madame	SERVENT Pascale
Monsieur	FONGUE Michel
Madame	BAJON née DULOUEARD Janine
Monsieur	FIRMIN-GUION Jean-Marie
Monsieur	LE LEIZOUR Marc
Monsieur	SAKOUMORI Patrick a voté et vote pour Monsieur BRUN Luc
Madame	BELLET Christine
Monsieur	CAPY Bruno a voté et vote pour Monsieur FIHIPALAI Makaokio
Madame	CHIMENTI Anne-Christine
Monsieur	CHARLOT Claude
Monsieur	DESMEUZES Michel
Madame	LAROQUE Valérie née DALY a voté et vote pour Madame SARIDJAN Christiane
Monsieur	BLAISE Philippe
Monsieur	DELIERE Christophe a voté et vote pour Monsieur BRIGNONE Nicolas
Madame	PAIMAN Stéphanie
Monsieur	MELTESALE Eric
Madame	GERMAIN Muriel a voté et vote pour Madame PRALONG Cindy
Madame	O'CONNOR Tuilogona née FITIALEATA
Monsieur	MACHFUL Alexandre
Madame	WATEOU Naïa a voté et vote pour Madame SUVE Françoise
Madame	THAIAWE Charlotte
Madame	ALBANESE Vaimoé
Madame	MANUOHALALO Magali
Monsieur	KATIDJO-MONNIER Jérémie
Madame	HUMUNI Laurie née LIKILIKI a voté et vote pour Monsieur BOANEMOA Joseph
Madame	FALAEV Veylma a voté et vote pour Monsieur Brice VIRIAMU-HURSTEL
Monsieur	BERART Emmanuel
Madame	LE SAINT Christine
Madame	CONDOUMY Liliane née HIRT a voté et vote pour Monsieur HINSCHBERGER Daniel
Monsieur	LAVANDIER Bernard
Madame	POELLABAUER Jeanne
Madame	BARONI Kimberley a voté et vote pour Madame CASSAGNE Laurène
Madame	LAGARDE Sonia a voté et vote pour Madame LAFLEUR Isabelle

Mme le Maire :

Je déclare le scrutin clos. Je vais inviter les membres du bureau électoral à procéder au comptage des enveloppes. On va d'abord ouvrir l'urne.

Il est donc procédé au comptage des enveloppes.

Mme le Maire :

Il y a 53 membres au conseil municipal, présents ou représentés. Tout le monde a pris part au vote. Il y a donc 53 enveloppes. Nous allons procéder maintenant au dépouillement.

Il est donc procédé au dépouillement.

Mme le Maire :

Voici donc les résultats du scrutin :

- Effectif légal du conseil municipal	:	53
- Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
- Nombre de votants	:	53
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
- Nombre de suffrages exprimés	:	53

Ont obtenu :

- la liste «Avec vous, pour Nouméa»	:	46 voix
- la liste «L'Eveil Océanien- Nouméa, c'est vous !»	:	2 voix
- la liste «Unité Pays»	:	2 voix
- la liste «Nouméa autrement»	:	2 voix
- la liste «Génération Nouméa – un nouvel horizon»	:	1 voix

On va laisser le temps au service de déterminer le nombre de sièges de délégués supplémentaires et de suppléants obtenus par chacune des listes.

Ceci donne la répartition suivante des délégués supplémentaires et des suppléants :

- la liste «Avec vous, pour Nouméa»	Suffrages obtenus : 46	70 délégués supplémentaires et 26 suppléants
- La liste «Nouméa autrement»	Suffrages obtenus : 2	3 délégués supplémentaires et 1 suppléant
- la liste «Unité Pays»	Suffrages obtenus : 2	3 délégués supplémentaires et 1 suppléant
- la liste «L'Eveil Océanien- Nouméa, c'est vous !»	Suffrages obtenus : 2	3 délégués supplémentaires et 1 suppléant
- la liste «Génération Nouméa – un nouvel horizon»	Suffrages obtenus : 1	1 délégué supplémentaire et pas de suppléant

Je vais proclamer élus délégués supplémentaires les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégué, dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués supplémentaires obtenus.

Dans un second temps, je proclamerai élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué supplémentaire, dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus.

A l'appel de chaque nom, je demande aux élus présents de dire s'ils acceptent ou non le mandat qui leur est confié.

Pour les absents, leur élection leur sera notifiée dans les 24 heures conformément aux dispositions du code électoral.

Les délégués supplémentaires de la liste «Avec vous, pour Nouméa» sont :

- Monsieur LAGARDE Louis	Absent
- Madame CHIQUET Christine ép. PANNE	Absente
- Monsieur TOKOUDA Alain	Absent
- Madame LUSSIEZ Cathleen ép. ANDRE	Absente
- Monsieur BOSSERELLE Eric	Absent
- Madame CHARDIGNY Brigitte ép. MERANDON	Absente
- Monsieur PELLISSIER Nicolas	Absent
- Madame DELRIEU Denise	Absente
- Monsieur DARBON Didier	Absent
- Madame CANIVET Marie-Anne ép LACHMANN	Absente
- Monsieur SALAUN Gérard	Absent
- Madame LEMEDIONI Pascale	Absente
- Monsieur FAHRNER Philippe	J'accepte
- Madame LERRANT Yannick	Absente
- Monsieur AFCHAIN Christian	Absent
- Madame COGNET Caroline	Absente
- Monsieur COURTE Bertrand	Absent
- Madame CALI Paulette ép. GARGON	J'accepte
- Monsieur WATANABE Arnaud	Absent
- Madame BAHARI Christine	J'accepte
- Monsieur TOJIB Rodolphe	Absent
- Madame BALLANGER Félicia	Absente
- Monsieur BREVI William	Absent
- Madame SARRAMEGNA Valérie ép. BURTET	Absente
- Monsieur LYON André	Absent
- Madame ROESTAM Suzanne	Absente
- Monsieur ACAPANDIE Paco	Absent
- Madame BECKER Véronique	Absente
- Monsieur ROUCHON Jean-Philippe	Absent
- Madame CHARDIGNY Dominique ép. MAILLOT	Absente
- Monsieur BUFFIN Arnaud	Absent
- Madame GARGON Françoise ép. ANDRE	Absente
- Monsieur RIBERE Alexandre	Absent
- Madame BRUNEEL Charlotte	Absente
- Monsieur LEGRAS Richard	J'accepte
- Madame HERVOUET Ginette ép. BARBRY	J'accepte
- Monsieur LEGUERE Jacques	Absent
- Madame LAFLEUR Marie-Laure	J'accepte
- Monsieur CHANDELIER Fabrice	Absent
- Madame ANDRY Stella ép. CAYROL	J'accepte
- Monsieur ANDRE Charles	Absent
- Madame GERMAIN Sophie	Absente
- Monsieur COURET Franck	Absent
- Madame MERCIER Daniele ép. MARQUES	Absente
- Monsieur LACHMANN Pascal	Absent
- Madame AUBERT Mireille	Absente
- Monsieur VOLLMER Jean-Philippe	J'accepte
- Madame MESTRE Marie-Caroline ép. NACERI	Absente
- Monsieur LERAY Julien	Absent
- Madame MARCHAND Claire ép. APPAGANOU	Absente
- Monsieur LETOURNEULX Arthur	Absent
- Madame LYON Alizée	Absente
- Monsieur CARNICELLI Sébastien	Absent
- Madame RICHARD Evelyne	Absente
- Monsieur MIGNOT Jérôme	Absent
- Madame MAURO Christelle ép. DELIERE	Absente

- Monsieur GARGON Michel	J'accepte
- Madame FREUND Vanina	Absente
- Monsieur VERVENT Jean	Absent
- Madame MONTOCCHIO Maryll	Absente
- Monsieur MARQUES José	Absent
- Madame DENIS Véronique ép. LYON	Absente
- Monsieur PANNE Robert	Absent
- Madame LEGUERE Elodie ép. ELIAS	Absente
- Monsieur CAPO Sylvain	Absent
- Madame MARTIN Sabrina	Absente
- Monsieur DEBELS Fabrice	J'accepte
- Madame CHARDIGNY Annick ép. VERVENT	Absente
- Monsieur VULAN Christophe	J'accepte
- Madame LE DEMEZET Isabelle ép. FAHRNER	J'accepte

Les délégués supplémentaires de la liste «Nouméa autrement» sont :

- Madame REUTER Monique ép. MILLET	Absente
- Monsieur TURAUD Bertrand	Absent
- Madame SIO Sutita ép. LAGADEC	Absente

Les délégués supplémentaires de la liste «Unité Pays» sont :

- Monsieur FANDOS Olivier	J'accepte
- Madame DELPOUVE Brigitte	Absente
- Monsieur WONG KONG TAO Pierre	Absent

vous !» sont :

- Madame HEMA Sandra	Absente
- Monsieur CARIOU Clifford	Absent
- Madame CAGNEWA Alizée	J'accepte

horizon» est :

- Monsieur NASSARE Sylvain	J'accepte
----------------------------	-----------

Les suppléants de la liste «Avec vous, pour Nouméa» sont :

- Monsieur LOUZIER Grégory	J'accepte
- Madame HONDA Arielle ép. BEYNEY	J'accepte
- Monsieur VULAN Dominique	Absent
- Madame NUFOUY Jacqueline ép. FONGUE	Absente
- Monsieur OUCHOT Pascal	Absent
- Madame JEWINE Eliane	Absente
- Monsieur CHANTREAU Romaric	J'accepte
- Madame WADRAWANE Cécile ép. OUCHOT	Absente
- Monsieur GUERRESCHI Yannick	Absent
- Madame LARTIGUE Isabelle ép. VULAN	Absente
- Monsieur GALIN Christophe	Absent
- Madame FILIMOHAAU Katiana ép. KATOA	Absente
- Monsieur BAIN Thierry	Absent
- Madame RIVIERE Marie-Noëlle ép. SCHMITT	Absente

- Monsieur DELOURMEL Thomas	Absent
- Madame LASSERRE Véronique ép. BAIN	Absente
- Monsieur FILIPPI Arnaud	Absent
- Madame GRAMIGNANO Anne-Hélène ép. GALIN	Absente
- Monsieur POTRON Frédéric	Absent
- Madame SONG Fabienne	Absente
- Monsieur LAUNAY Daniel	Absent
- Madame BERNARD Vanina	Absente
- Monsieur OUSSAIDEN Frédéric	Absent
- Madame BAHARI Béatrice ép. LAUNAY	Absente
- Monsieur HUREL Nicolas	Absent
- Madame MUKRI Tjasmuti ép. VENTRILLON	Absente

Le suppléant de la liste «Nouméa autrement» est :

- Monsieur Jonathan MORANDEAU	Absent
-------------------------------	--------

Le suppléant de la liste «Unité Pays» est :

- Madame VAIAGINA Lynda	Absente
-------------------------	---------

Le suppléant de la liste «L'Eveil Océanien- Nouméa, c'est vous !» est :

- Monsieur FUAGA-WAKANENGO Warren	Absent
-----------------------------------	--------

Je vous rappelle que dans les communes de 9000 habitants et plus, les délégués de droit présents doivent faire connaître au bureau électoral, avant que la séance ne soit levée, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront le 24 septembre prochain pour les élections sénatoriales.

Lorsqu'un conseiller municipal a également la qualité de député, sénateur ou membre d'une assemblée de province, c'est son remplaçant qui doit faire connaître la liste sur laquelle sera désigné son suppléant.

Je vais donc maintenant faire l'appel des conseillers municipaux dans l'ordre du tableau afin qu'ils indiquent le choix de la liste sur laquelle pourrait être désigné leur suppléant, pour eux-mêmes et pour le compte de leur mandant en cas de procuration.

M.	Jean-Pierre DELRIEU	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Chantal BOUYE	Avec vous, pour Nouméa
M.	Patrick GUILLON	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Avec vous, pour Nouméa
M.	Tristan DERYCKE	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Diane BUI-DUYET	Avec vous, pour Nouméa
M.	Warren NAXUE	Avec vous, pour Nouméa
M.	Marc ZEISEL	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Pascale SERVENT	Avec vous, pour Nouméa
M.	Michel FONGUE	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Janine BAJON	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Liliane CONDOUMY	Avec vous, pour Nouméa
M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION	Avec vous, pour Nouméa
Pour	Mme Laurène CASSAGNE, Mme Kimberley BARONI	Avec vous, pour Nouméa

Pour	Mme Isabelle LAFLEUR, Mme Sonia LAGARDE	Avec vous, pour Nouméa
M.	Marc LE LEIZOUR	Avec vous, pour Nouméa
M.	Patrick SAKOUMORI	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Christine BELLET	Avec vous, pour Nouméa
M.	Bruno CAPY	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Avec vous, pour Nouméa
M.	Claude CHARLOT	Avec vous, pour Nouméa
M.	Michel DESMEUZES	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Valérie LAROQUE	Avec vous, pour Nouméa
M.	Christophe DELIERE	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Luc BRUN, M. Patrick SAKOUMORI	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Christophe DELESSERT, M. Jean-Pierre DELRIEU	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Stéphanie PAIMAN	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Daniel HINSCHBERGER, Mme Liliane CONDOUMY	Avec vous, pour Nouméa
M.	Eric MELTESALE	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Muriel GERMAIN	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Avec vous, pour Nouméa
M.	Alexandre MACHFUL	Avec vous, pour Nouméa
Pour	Mme Cindy PRALONG, Mme Muriel GERMAIN	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Makaokio FIHIPALAI, M. Bruno CAPY	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Charlotte THAIAWE	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Vaimoé ALBANESE	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Nicolas BRIGNONE, M. Christophe DELIERE	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Kimberley BARONI	Avec vous, pour Nouméa
M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER	Nouméa autrement
Pour	M. Joseph BOANEMOA, Mme Laurie HUMUNI	Unité Pays
Mme	Laurie HUMUNI	Unité Pays
M.	Emmanuel BERART	Génération Nouméa
Mme	Christine LE SAINT	Avec vous, pour Nouméa
M.	Bernard LAVANDIER	Avec vous, pour Nouméa
Mme	Jeanne POELLABAUER	Avec vous, pour Nouméa
Pour	M. Brice VIRIAMU-HURSTEL, Mme Veylma FALAE	L'Eveil océanien-Nouméa c'est vous
Mme	Sonia LAGARDE	Avec vous, pour Nouméa

Je vais maintenant faire l'appel des remplaçants des conseillers municipaux également détenteurs d'un mandat de membre de l'assemblée de province, afin qu'ils indiquent le choix de la liste où pourrait être désigné leur suppléant en cas d'empêchement le jour de l'élection sénatoriale.

- Monsieur Emeric CORNIAC,
remplaçant de Madame Françoise SUVE Avec vous, pour Nouméa
- Madame Mary-Pierre POUPLARD,
remplaçante de Monsieur Philippe BLAISE Avec vous, pour Nouméa
- Monsieur Andy BONHOMME,
remplaçant de Madame Naïa WATEOU Avec vous, pour Nouméa

- Monsieur Eric Pascal Pierre VERGER,
remplaçant de Madame Christiane SARIDJAN, Avec vous, pour Nouméa

J'ai été informée par Monsieur VERGER que son choix se porte sur la liste «Avec vous, pour Nouméa».

- Monsieur Abédias Pedro John TRINDADE DE ABREU,
remplaçant de Madame Magali MANUOHALALO Nouméa autrement
- Madame Hélène WENEGUEI,
remplaçante de Madame Veylma FALAEO L'Eveil océanien – Nouméa
c'est vous !

J'ai été informée par Madame WENEGUEI que son choix se porte sur la liste «L'Eveil océanien – Nouméa c'est vous ! ».

Par ailleurs, je souhaitais attirer votre attention sur les cas d'empêchement pour participer à l'élection des sénateurs le 24 septembre prochain. Seul peut être invoqué un empêchement majeur :

- en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme ;
- pour les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Ainsi, les motifs de convenances personnelles tels que le souhait d'être présent à une manifestation locale ou à une réunion de famille, ne constituent pas un empêchement majeur et ne permettent donc pas le remplacement par un suppléant.

Avant de quitter la salle, je demande :

- aux conseillers municipaux de bien vouloir signer l'annexe au procès-verbal d'élection mentionnant la liste de leur choix pour la désignation de leur suppléant en cas d'empêchement le 24 septembre prochain ;
- aux délégués et suppléants présents de récupérer leur lettre de notification auprès du service du conseil municipal.

Y-a-t-il des observations ou des réclamations à consigner au procès-verbal ?

PAS D'OBSERVATIONS
PAS DE RECLAMATIONS

Je rappelle aux membres du bureau électoral et au secrétaire de séance de ne pas oublier de signer le procès-verbal et ses annexes.

Nous en avons terminé avec l'ordre du jour. Je vous remercie de votre présence et je vous souhaite à tous une bonne fin de journée et un bon week-end. La séance est levée à 11h54.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre DELRIEU

Le Maire,

Sonia